

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Université Ferhat Abbas Sétif 1



جامعة فرحات عباس سطيف 1

معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DES SCIENCES DE LA TERRE

## Concours national d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle (Doctorat LMD) au titre de l'année universitaire 2016/2017

domaine	filière	spécialité	Masters ouvrant droit au concours	Nombre de postes	Épreuves écrites du concours	Coefficient et durée
ST	Architecture	Architecture	<ul style="list-style-type: none"><li>- Patrimoine urbain et architectural</li><li>- Architecture et projet urbain</li><li>- Architecture et géomatique</li><li>- Habitat et environnement</li><li>- Architecture, projet urbain et durabilité (<i>Université de Guelma</i>)</li><li>- Architecture et renouvellement urbain (<i>Université de Constantine3</i>)</li><li>- Design urbain (<i>Université de Constantine3</i>)</li><li>- Réhabilitation durable du patrimoine architectural et urbain (<i>Université de Constantine3</i>)</li><li>- Ville, patrimoine architectural, urbain et paysager (<i>Université de Annaba</i>)</li><li>- Projet Urbain (<i>U. Batna – U. Biskra</i>)</li><li>- Patrimoine Urbain et Architectural au Sahara (<i>Université de Biskra</i>)</li><li>- Architecture et Patrimoine (<i>Université de Blida</i>)</li><li>- Architecture ville et territoire (<i>Université de Blida</i>)</li></ul>	08	<p>Patrimoine</p> <p>Architecture et projet urbain</p>	<p>Coef : 1 durée : 2h</p> <p>Coef : 1 durée : 2h</p>

### Composition du dossier de candidature

1. Une demande de candidature avec les coordonnées du candidat (Tél., Mob., E-mail)
2. La copie du diplôme du 2<sup>ème</sup> cycle (Master ou équivalent)
3. Les copies des relevés de notes 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles (Licence et Master)
4. Une copie de l'annexe descriptive du diplôme de Master comprenant obligatoirement le classement et classification des candidats à défaut une attestation de classement si le classement du candidat dans sa promotion ne figure pas sur l'annexe descriptive.
5. Une photo d'identité

**N.B.** : Tout dossier incomplet ou non conforme ou arrivé après délai sera rejeté.

### Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidature doivent être déposés et enregistrés (avec récépissé de dépôt) auprès du service de la Post-Graduation (**4<sup>ème</sup> étage**) de l'institut d'architecture et des sciences de la terre **du 07/09/2016 au 27/09/2016** (délai de rigueur).
- La période des recours aura lieu du **03/10/2016 au 05/10/2016**.
- **Le concours aura lieu le samedi 22/10/2016 à 8h00 au niveau de l'institut d'architecture et des sciences de la terre**
- Après étude des dossiers et classement, les candidats retenus pour le concours seront convoqués pour les épreuves écrites par voie d'affichage sur le site web de l'institut ( <http://iast.univ-setif.dz> ) et aussi au niveau de l'institut. A ce titre, ils sont invités à **consulter régulièrement** le site web de l'institut, pour toute information utile.
- Les candidats retenus pour le concours doivent se présenter à l'institut d'architecture et des sciences de la terre **le 22 octobre 2016 avant 8h** du matin, munis obligatoirement d'une pièce d'identité
- **Les candidats admis au concours d'accès à la formation de troisième cycle, doivent procéder à leur inscription, dans un délai n'excédant pas les quinze (15) jours qui suivent l'affichage définitif des résultats sur le site web de l'institut.**